



66ÈME SESSION DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT

Genève, le 27 juin 2019

DECLARATION DU TOGO AU NOM DU GROUPE AFRICAIN

POINT 6 :

***Contribution de la CNUCED à la mise en œuvre
du Programme d'action en faveur des pays les
moins avancés pour la décennie 2011-2020***

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Excellences, Distingués invités

Le Groupe africain prend note du contenu de la note du Secrétariat de la CNUCED du 15 avril 2019 relative aux activités menées par la CNUCED dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des PMA pour la décennie 2011-2020. Il tient à exprimer sa profonde gratitude à la CNUCED pour son engagement aux côtés des PMA d'Afrique, dans la recherche des solutions visant la réduction de façon substantielle de la pauvreté, conformément au Plan d'Action d'Istanbul.

Monsieur le Président,

Le Groupe Africain considère que la prospérité des PMA africains et les avancées significatives dans la mise en œuvre du Programme d'Action d'Istanbul ne peuvent être une réalité que si de véritables politiques sont adoptées afin de soutenir leurs efforts structurels de transformation en vue de leur intégration effective au système commercial multilatéral. En 2018, l'Afrique et les PMA représentaient moins de 3% du commerce mondial alors qu'ils représentent 30% de la population mondiale. Les efforts des pays africains doivent être soutenus afin de leur permettre d'exploiter pleinement leur potentiel commercial en vue de la diversification de leurs économies, de la création de l'emploi et du développement de leurs capacités productives. C'est l'un des facteurs essentiels pour la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine : « l'Afrique que nous voulons ».

Le Groupe africain tient à rappeler que l'un des défis que nous devons relever relatif à la nécessité du renforcement de la mobilisation des ressources intérieures des PMA et l'amélioration de leur accès au financement international du développement, notamment en explorant comment les partenariats public-privé pourraient être utilisés plus efficacement. C'est pourquoi sur la question de la soutenabilité de la dette, le Groupe se félicite des travaux de la CNUCED qui ont aidé nombre de PMA à mieux comprendre les liens entre mobilisation de ressources intérieures et internationales pour le développement, la soutenabilité de la dette et le choix d'une solution durable au problème du financement du développement et de la dette. Le Système de gestion de la

dette et d'analyse financière (SYGADE) de la CNUCED contribue de façon remarquable à d'aider les PMA africains qui utilisent le logiciel du système, à renforcer leur capacité à gérer la dette publique garantie par l'État de façon à la ramener à un niveau soutenable.

Monsieur le Président,

Le Groupe Africain note avec intérêt qu'au cours des dernières années, la CNUCED a contribué de façon significative à la mise en œuvre du Plan d'Action d'Istanbul en Afrique à travers plusieurs activités menées sur le continent dans divers domaines. Il s'agit entre autres, de l'aide accordée aux PMA en vue d'aborder leurs problèmes de développement spécifiques au moyen de travaux de recherches et d'analyse, du renforcement des capacités des PMA en matière d'élaboration de leurs politiques commerciales, des évaluations rapides de l'état de préparation au commerce électronique, de l'aide fournie aux PMA africains en matière de facilitation du commerce, de l'appui fournis à ceux-ci dans le domaine de l'investissement, des entreprises, de la Science, de la technologie et de l'innovation, de l'assistance aux PMA d'Afrique lors des négociations de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Toutefois, malgré ces efforts, le Groupe note avec préoccupation que les progrès réalisés par les PMA restent insuffisants en ce qui concerne la réalisation des objectifs généraux du Programme d'action d'Istanbul tendant à relever les défis d'ordre structurel pour ce qui est d'éliminer la pauvreté, d'atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international et d'être reclassés. Si, depuis l'adoption de ce Programme en 2011, nombre de PMA ont accompli des progrès notables dans la réalisation de ses objectifs, les résultats d'ensemble en tant que Groupe, restent mitigés. En 2016, par exemple, les PMA, dans leur ensemble, ont enregistré la plus faible croissance du PIB réel depuis 2000, à savoir 3,8%. C'est pourquoi le Groupe Africain adhère à l'idée d'un examen des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour les PMA et invite les donateurs et autres partenaires, en mesure de le faire, à répondre à la demande croissante d'assistance technique provenant de ces pays.

Je vous remercie